

L'Antenne – 23 juillet 2009

IFM et CFM : Des annonces satisfaisantes mais... “quelques oublis”

Suite au discours de **Nicolas Sarkozy**, l'Institut Français de la Mer (IFM) et le Cluster Maritime Français (CMF) la confirmation de grandes ambitions déjà affichées par le chef de l'Etat.

Les deux institutions rendent au hommage à sa la volonté de compléter et prolonger *“la démarche remarquable du Grenelle de la mer”* par la rédaction d'un Livre bleu qui définira la stratégie maritime française, et qui devra être validé par un CIMER d'ici la fin de l'année.

Selon elles, le renforcement de la fonction “garde-côtes” par la mutualisation des moyens de toutes les administrations intervenant en mer est une bonne idée.

L'IFM et le CMF saluent à leur tour la volonté du président de la République de vouloir créer un poste d'ambassadeur de France à l'OMI. Il s'agit, selon les deux institutions, d'un *“signe du renforcement voulu de notre action dans cette organisation”*. Elle correspond, en outre, à *“un renforcement que réclamaient depuis longtemps les professions maritimes”*.

Mais elles se disent surprises de *“trois grandes absences dans cet important discours dessinant les contours d'une stratégie maritime pour la France”*. Parmi ces trois lacunes dans l'intervention du président, deux concernent les professionnels du transport maritime : la première est *“l'incompréhensible silence sur la flotte de commerce et les armateurs français”* qui sont, à leurs yeux, aujourd'hui et depuis des années, officiellement, *“au top mondial de la qualité et de la sécurité maritimes (et qui sont ceux dont le développement devrait assurer la puissance maritime française (en ce XXI^{ème} siècle de mondialisation et donc de maritimisation)”*.

L'IFM et le CMF estime qu'il faudra *“impérativement et à l'évidence que l'État joue son rôle et que cette absence soit corrigée dans le «Livre Bleu» d'abord, puis lors du CIMER annoncé par le président”*. La deuxième étant le silence sur les succès obtenus en France et en Europe en matière de sécurité maritime depuis 2002 (mise à part l'exception effectivement significative de l'allusion au paquet Erika III). Pour les deux institutions, *“ce silence est d'autant plus étonnant que la France y a joué un rôle majeur, et que les succès obtenus sont le meilleur gage de nouveaux progrès à venir”*.

Elles jugent que l'important est maintenant de veiller à ce que toutes ces intentions et décisions soient *“suivies d'effets concrets, et que l'ensemble des mesures correspondantes commence à être mis en oeuvre dès la rentrée”*.